



RAPPORT MORAL

2022

RAPPORT D'ORIENTATION

2023

Avec 315 adhérent·e·s en 2022 (259 en 2021, soit + 22%), dont 52 bénévoles actifs (49 en 2021, soit + 6%) dans ses 3 groupes locaux départementaux et ses 2 groupes de travail thématiques, l'Association Territoriale (AT) **Terre de Liens Limousin** inscrit ses actions au sein de la **Fédération régionale Nouvelle Aquitaine** et du **Mouvement national** composé de la Fédération Terre de Liens, de la Foncière Terre de Liens (546 actionnaires actifs en Limousin en 2022 vs 497 en 2021, soit + 10%) et de la Fondation Terre de Liens (132 donateurs en Limousin en 2022 vs 107 en 2021, soit + 23%).

Des chiffres qui traduisent un changement d'échelle palpable au quotidien au travers d'une activité toujours croissante tant pour les deux salariées, Eulalie Tulasne et Margaux Bouby – qui, à leur demande, ont vu leur temps de travail augmenté : passage à 0,8 ETP (0,7 ETP en 2021) pour Eulalie et à 0,9 ETP (0,7 ETP en 2021) pour Margaux – que pour les bénévoles actifs.

Il est encourageant de souligner la belle dynamique qui s'est mise en place dans le groupe local corrézien et qui émerge aussi dans le groupe local creusois, grâce à l'arrivée de nouvelles et nouveaux bénévoles. Quant au groupe local limougeaud, il s'est élargi pour devenir le groupe local haut-viennois. 9 réunions de conseil d'administration (7 sur l'exercice précédent) - dont 1 exceptionnelle - et 16 réunions de bureau téléphoniques (22 sur l'exercice précédent) ont orienté les actions et veillé au suivi de leur bonne réalisation. Le rythme des réunions de bureau a été espacé de 15 jours à 3 semaines, Eulalie et Margaux ayant dorénavant bien pris leurs marques, tant au niveau de l'AT que de la Fédération régionale Nouvelle Aquitaine, et acquis une plus grande autonomie dans le pilotage des actions et l'animation des groupes locaux et thématiques.

L'INSTALLATION-TRANSMISSION, AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE ALIMENTAIRE DES TERRITOIRES, TOUJOURS AU CŒUR DE NOS PRIORITES...

Grâce à l'acquisition et au suivi de fermes Terre de Liens,

L'acquisition de la ferme de La Vallade, commune de Ladignac-le-Long (87), a été finalisée en 2022 et un bal folk organisé le 26 février 2023 sera l'occasion de fêter cette dernière acquisition limousine.

Une nouvelle page s'est tournée sur la ferme des Nègres, commune de Saint-Pardoux-le-Lac (87), avec le départ de Julien et Bénédicte. Luz et Sébastien restent et poursuivent leurs productions et leur réflexion pour une réorganisation.

Le dossier d'agrandissement de la ferme collective de la Tournerie, commune de Coussac-Bonneval (87) ainsi que celui pour l'acquisition du gîte de la ferme des Chenauds, commune de Saint Moreil (23) ont été instruits mais, à ce jour, n'ont pas encore abouti.

La restructuration de la ferme de Lavergne, commune de Saint-Privat (19), et l'étude de sa reprise ont nécessité une forte implication des bénévoles en charge de ce dossier à rebondissements. Et c'est avec joie que nous accueillerons début 2023 Simon et Claire, le nouveau fermier et la nouvelle fermière.

Des pistes d'agrandissement pour la ferme du Masmoutard, commune de Soubrebost (23), ont été recherchées et sont en cours d'examen.

Grâce à l'accueil et la mise en relation de cédants et candidats à l'installation,

53 nouveaux contacts (51 en 2021) auprès de candidats à l'installation et 24 (21 en 2021) nouveaux contacts auprès de cédants ont été établis en 2022. La prise en main de la plate-forme "Objectif Terres" par les bénévoles du groupe dédié à l'installation-transmission a permis d'améliorer la mise en relation entre propriétaires agricoles et porteurs de projet.

Par ailleurs, en 2021, Terre de Liens Limousin a poursuivi son engagement, aux côtés de l'ADEAR (Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), pour l'animation "d'apéros transmission" et la formation "Entreprendre en agriculture paysanne".

Suite à une demande de l'Association du Château de Ligoure, des représentants de la Fondation Terre de Liens et du conseil d'administration de Terre de Liens Limousin ont rencontré des élus de la municipalité de la commune du Vigen pour leur proposer des pistes possibles pour la gestion future du legs du domaine de Ligoure, dans l'objectif d'une continuité des valeurs transmises par la propriétaire donatrice.

Et grâce au plaidoyer

Une note de plaidoyer relative aux enjeux de l'installation-transmission en agriculture et au renouvellement des générations a été co-rédigée par les structures d'InPACT (Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale) associées à la FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique), à RENETA (Réseau National des Espaces-Tests Agricoles) et SOL - Alternatives Agroécologiques et Solidaires, ONG de solidarité internationale. Elle vise notamment à sensibiliser des parlementaires sur ce sujet pour infléchir les dispositions qui seront fixées par la nouvelle Loi d'Orientation Agricole débattue en 2023. Une présentation de cette note de plaidoyer a été faite en décembre à l'Assemblée Nationale devant une trentaine de

parlementaires dont certain·e·s député·e·s qui avaient été interpellé·e·s et invité·e·s à cette présentation par des bénévoles de l'AT.

DES PARTENARIATS QUI SE RENFORCENT POUR...

Mieux répondre aux collectivités,

Terre de Liens Limousin poursuit son engagement aux côtés de deux collectivités territoriales urbaines : Limoges Métropole et Tulle Agglo, dans le cadre d'un Programme Alimentaire Territorial (PAT). L'AT participe aussi, conjointement avec l'AT Aquitaine, au suivi du PAT du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Deux formations sur l'accompagnement des collectivités territoriales ont été proposées, l'une aux bénévoles TdL, l'autre aux élus locaux et personnels techniques du Parc naturel régional Millevaches, avec la participation d'Estelle Rose, salariée de la Fédération nationale en charge du dossier collectivités.

Par ailleurs un travail aboutissant à la rédaction d'une fiche d'aide à la décision (diagnostic flash) et d'une plaquette de présentation des offres d'accompagnement proposées par TdL aux collectivités pour agir sur le foncier agricole a été élaborée par la commission collectivités de TdL Nouvelle-Aquitaine pour appuyer la mise en place de ce partenariat local au niveau des ATs.

L'arrivée dans ce domaine de nouveaux acteurs proposant des offres de service visant elles aussi à favoriser l'installation-transmission, selon des formules parfois voisines mais souvent très éloignées du(des) modèle(s) agricole(s) promu(s) par Terre de Liens et ses partenaires InPACT ainsi que ceux de l'agriculture biologique, oblige à renforcer les liens entre nos structures afin d'être mieux en capacité de faire front commun. L'Association territoriale Terre de Liens Limousin a poursuivi en 2022 son engagement en ce sens.

Mieux préserver la biodiversité,

Outre la préservation de la biodiversité existante déjà apportée par la mise en œuvre d'un bail rural et environnemental en agriculture biologique, des actions sont spécifiquement développées par Terre de Liens Limousin sur ses fermes : elles visent à améliorer encore davantage celle-ci.

En 2022, c'est dans le cadre d'un partenariat noué avec diverses associations locales naturalistes - LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), GMHL (Groupement Herpétologique et Mammologique du Limousin) et CBNMC (Conservatoire Botanique National du Massif Central) - que le projet élaboré par une bénévole et Pierre-André pour la ferme de la Vallade a été proposé et accepté. Des mares et une haie, puis des bandes fleuries favorables aux insectes pollinisateurs verront ainsi le jour en 2023.

Des balades botaniques ont été proposées au grand public en mai 2022 sur la ferme des Sailles et la ferme de La Vallade, à l'occasion de la Fête de la Nature organisée en partenariat avec la LPO, le CIVAM (Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) Limousin et SAEL (Systèmes Agroécologiques en Limousin). L'installation de haies s'est par ailleurs poursuivie sur la ferme des Sailles, à l'initiative de Claire et Gaël, les fermiers.

Sur la ferme des Nègres, le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) a lancé des travaux de restauration des zones humides.

Et mieux porter le plaidoyer de préservation et partage des terres agricoles

La parution, au moment du salon international de l'agriculture, du premier rapport annuel sur l'état des terres en France préparé par l'équipe nationale plaidoyer de Terre de Liens, a été largement relayée au sein de l'AT Limousin. L'appropriation de ce document (et du deuxième rapport à paraître en 2023) reste à poursuivre grâce, notamment, aux réunions d'information et aux formations proposées.

Nos représentants en CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) 19 et 87 sont restés fortement mobilisés, notamment face au développement préoccupant des projets de champs de panneaux solaires sur terres agricoles.

L'action engagée en 2020, aux côtés de l'Association "ZRAD à La Croisière", pour une révision du projet d'extension du Parc d'Activités de La Croisière (bordure Autoroute A20, limite 87/23) s'est poursuivie tout au long de 2022.

L'association Terre de Liens Limousin s'est aussi mobilisée aux côtés de certains de ses partenaires agricoles d'InPACT et d'associations environnementalistes, en particulier Limousin Nature Environnement, pour proposer des solutions alternatives (routière et ferroviaire) au projet d'autoroute Limoges-Poitiers.

TERRE DE LIENS LIMOUSIN ACCROIT SA VISIBILITE AUPRES DU GRAND PUBLIC...

Par sa présence sur 21 stands,

Que ce soit lors des foires, sur les marchés ou dans les magasins Biocoop où Terre de Liens Limousin était présente, l'Association territoriale n'est pas passée inaperçue puisque 48 nouveaux contacts ont ainsi pu être pris.

Par l'organisation de manifestations ouvertes au plus grand nombre,

Quelle que soit la forme de ces manifestations (fermes ouvertes, ciné-débats, conférences ou encore chantiers participatifs), elles ont permis aux bénévoles investis dans leur organisation de "donner à voir" l'engagement citoyen qui est à l'œuvre au sein du Mouvement Terre de Liens et de susciter une réflexion politique sur le modèle agricole alternatif qu'il propose.

Par sa présence dans les media,

Terre de Liens Limousin est resté très présente dans la presse écrite locale et sur les ondes des radios locales et plusieurs reportages ont été présentés sur les chaînes de télévision régionales.

Un nouveau site Internet Terre de Liens, plus lisible et plus convivial, a vu le jour au niveau national et la page limousine a également fait l'objet d'un toilettage. Par ailleurs la page Facebook compte plus de 3300 abonnés et permet une meilleure visibilité auprès d'un public plus large.

ALORS, 2023 POUR TERRE DE LIENS LIMOUSIN ?

Il est proposé à l'ensemble des adhérents et adhérentes de l'AT Limousin de s'engager dans la poursuite des objectifs suivants :

POURSUIVRE ET AMPLIFIER L'INSTALLATION TRANSMISSION AU CŒUR DE NOTRE TERRITOIRE LIMOUSIN...

Par le biais de l'acquisition de fermes favorisant, si possible, la division de grosses unités et l'organisation collective d'une agriculture respectueuse de la terre nourricière et économe de la ressource en eau, créatrice d'emplois, de bien-être au travail pour les paysan-ne-s et de bien-manger pour les populations locales, facteur de dynamisme rural.

Mais pas que... Dans une perspective préoccupante de non remplacement de 50% des cédants dans les 10 années à venir, l'accompagnement des cédants et des candidat-e-s à l'installation dont le projet partage les valeurs de TdL, sans pour autant s'inscrire dans une perspective d'acquisition par TdL, sera à poursuivre avec le maximum de soin requis, dans la mesure de la disponibilité des salarié-e-s et bénévoles.

Le projet de Loi d'Orientation Agricole devra être l'occasion de porter un plaidoyer fort sur les enjeux d'une autre agriculture répondant aux enjeux climatiques, énergétiques, de protection de l'eau et de la biodiversité mais aussi sociaux auxquels le "modèle" Terre de Liens apporte des éléments de réponse.

POURSUIVRE ET AMPLIFIER LA DEFENSE DES TERRES AGRICOLES AU CŒUR DE NOTRE TERRITOIRE LIMOUSIN...

Le deuxième rapport sur l'état des terres agricoles en France, publié en 2023, est orienté sur la propriété foncière et le constat d'une spéculation croissante menée par des sociétés financières autour des transactions foncières agricoles malgré les dispositions de régulation – limitées – édictées par la loi Sempastous : il sera un outil essentiel du plaidoyer à poursuivre par l'AT Limousin pour la préservation et le partage des terres agricoles.

Par sa présence active aux côtés des collectivités sur la problématique de l'alimentation,

Les Plans Alimentaires Territoriaux, engagés par certaines collectivités, ne doivent pas seulement servir une communication "de façade" mais bien être mis en œuvre dans l'objectif d'une réelle transition écologique et alimentaire. L'expérience susceptible d'être partagée au sein du réseau Récolte, qui recense les fiches d'initiatives réussies en ce sens, contribuera aussi à servir la cause de Terre de Liens.

Par sa participation aux Commission Départementales de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF),

En sa qualité de représentation des ONVAR (Organismes Nationaux à Vocation Agricole et Rurale), Terre de Liens Limousin poursuivra sa participation active aux CDPENAF et continuera d'examiner avec vigilance tous les projets d'artificialisation des terres agricoles, notamment ceux en lien avec le développement des énergies renouvelables.

Par une sensibilisation des propriétaires fonciers à l'enjeu de la terre "bien commun"

Tou-te-s les propriétaires de terres agricoles ne sont pas représenté-e-s par le Syndicat de la propriété privée foncière rurale, loin s'en faut. Certain-e-s, sans être membres de Terre de Liens, partagent les valeurs et les objectifs de notre Mouvement. L'AT Limousin visera à mieux leur faire connaître les possibilités d'une gestion davantage collective que patrimoniale en s'attachant à promouvoir le "Guide de la propriété foncière responsable".

POURUIVRE ET AMPLIFIER LA MOBILISATION CITOYENNE AU CŒUR DE NOTRE TERRITOIRE LIMOUSIN...

2023 est l'année des 20 ans de Terre de Liens ! L'occasion de se réjouir du chemin parcouru depuis l'émergence initiale de l'Association Nationale jusqu'à sa transformation en Fédération nationale suite à l'implantation progressive des Associations Territoriales, accompagnée, ce faisant, par la création de la Foncière Terre de Liens puis de la Fondation Terre de Liens.

L'occasion aussi de s'engager toujours plus résolument dans la construction de ce Mouvement citoyen, qui œuvre dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire, avec le souci de rester fidèle aux valeurs de l'éducation populaire inscrites dans ses gènes.

D'après la typologie de Moore *et al.* (2015), le changement d'échelle ne se mesure pas qu'à l'aune du "changement par le nombre", c'est-à-dire la multiplication (ou l'essaimage) de l'initiative : c'est ce qui permet de l'adapter à des contextes spécifiques et d'augmenter l'espace concerné.

Le changement d'échelle se mesure aussi par le "changement par le haut", c'est-à-dire l'influence politique, la capacité à changer les lois et les institutions ou, autrement dit, "les règles du jeu" : c'est le rôle essentiel du plaidoyer.

Le changement d'échelle se mesure enfin par le "changement profond", c'est-à-dire la transformation des valeurs, des normes de la culture, de la mentalité, autrement dit, le renouvellement du cœur et de l'esprit de la société dont nous sommes acteurs et actrices.

Tout au long de la crise sanitaire, nous avons entendu parler de la nécessité d'inventer "le monde d'après", qui ne se construira que par l'engagement d'une réelle politique de transition écologique indissociable de la mise en œuvre d'une solidarité sociale, de l'acceptation d'une sobriété énergétique et du ralentissement de la consommation abusive par l'être humain des ressources du monde vivant.

De mon point de vue, le projet de Terre de Liens s'inscrit pleinement dans cette construction : c'est pourquoi, j'invite les adhérent-e-s de l'AT Limousin à poursuivre dans cette voie.

Catherine RIGONDAUD – Présidente de l'Association Territoriale Terre de Liens Limousin

Lors de l'Assemblée Générale, les orientations 2023 proposées ont été enrichies de 3 thèmes de travail : réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour obtenir une meilleure représentation des paysans et paysannes au sein de la structure, engager une réflexion avec nos partenaires sur l'installation sur les grosses fermes (collectifs ou restructuration des fermes), s'investir pour participer aux débats permettant de défendre l'agriculture biologique vis à vis du label Haute Valeur Environnementale.